

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 novembre 2007, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
André Lacombe, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2007-11-317: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-318 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. a) Adoption du procès-verbal du mois d'octobre 2007
b) Commission Municipale du Québec
4. Correspondance.
5. Comptes et état des revenus et dépenses au 31 octobre 2007
6. Questions de l'assistance
7. a) Rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle.
b) Distribution du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.
8. Refinancement du règlement 21-91 pour un emprunt de 132 100 \$
9. a) Opération Nez Rouge demande de commanditaires.
b) Maison des familles de Mékinac et la Sûreté du Québec / demande d'aide financière.
c) CLD de Mékinac demande de commandite pour le Talent Show

10. Déneigement 2007-2008 : Cours de l'hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne et de la Coop santé, travaux divers.
11. Huile à chauffage.
12. Plan d'action de la municipalité suite au forum sur la diversification économique : pacte rurale et autres.
13. Pg Govern / renouvellement contrat d'entretien logiciel informatique
14. a) Personnel du bureau: paie hebdomadaire basée sur 37.5 heures.
b) Bureau remis à la municipalité par le CLD de Mékinac.
15. Exploitations agricoles / Remboursement des frais engagés par la municipalité pour l'achat du logiciel.
16. Condition d'achat de la Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour le lot 86-35-P de Marché Baril et Frères.
17. a) Modification de la bâtisse rue Lacordaire pour location d'emplacement.
b) CTA Mékinac demande de location au garage municipal
18. Demande d'appui du député Jean-Yves Laforest / Programme Emploi d'été Canada.
19. Québec Municipal /adhésion 2008 au service internet
20. Démission de Carole Gagnon Lafontaine comme brigadière scolaire.
21. Mékinac Nature /demande d'aide financière pour soutenir le démarrage d'entreprise.
22. Réjean Vandal / don de son réseau d'eau potable.
23. Service incendie / achat d'un habit de pompier pour Martin Dessureault.
24. Rencontre sociale des élus et des employés de la municipalité de Sainte-Thècle
25. Michel Trudel / épandage sur les terrains de la municipalité
26. Daniel Lavoie appuie à sa demande à la CPTAQ
27. Municipalité du Lac-aux-Sables demande d'aide financière pour installation d'une tour pour internet haute vitesse.
28. Pauline Lemay Cossette
29. Affaire en suspend :
 - a. TGV net/ Internet haute vitesse.
 - b. Telus/interurbain gratuit avec Trois-Rivières et Shawinigan.

- c. Nomination au comité de diversification.
 - d. Nomination au comité de la bibliothèque municipale.
 - e. Forget Aubin / Plan de développement.
30. Questions de l'assistance.
31. Affaires nouvelles:
- a. Prolongation de la période de travail des employés des travaux publics.
 - b. Nomination au comité de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle.
32. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-319 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2007

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 octobre 2007, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Accusé réception d'un extrait véritable des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 10 octobre 2007, nous informant qu'il est résolu que la Commission municipale du Québec mette fin à son intervention en vertu de l'article 100 de sa Loi constitutive de sorte qu'il n'est plus nécessaire, pour les fins de l'administration de la Municipalité de Sainte-Thècle, que les effets bancaires soient signés par madame Marie Auger.

Correspondance reçue en octobre 2007

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Le Ministère nous informe que le technicien responsable du suivi de nos ouvrages d'assainissement des eaux sera dorénavant monsieur Alain Bouchard.

Le Ministère nous transmet un aide-mémoire indiquant les principales nouvelles normes de présentation, qui sont maintenant en vigueur pour l'ensemble du secteur public canadien, et qui visent à fournir une information financière plus complète et plus transparente. Depuis 2007, les organismes doivent adopter les principes comptables généralement reconnus recommandés par l'ICCA.

Le Ministère nous informe qu'au cours des derniers mois, il a réalisé, avec l'Association québécoise d'urbanisme, un guide de référence intitulé « Les dérogations mineures » qu'il nous fait parvenir, ainsi que plusieurs exemplaires du dépliant « À découvrir une formation à votre mesure ».

Réception d'un état de dépôt en date du 19 octobre 2007, d'un montant de 9 649.14\$, représentant la quote-part du gouvernement du Québec en intérêts, relativement au programme PADEM.

Réception d'un état de dépôt en date du 31 octobre 2007, d'un montant de 22 302\$, en paiement de la hausse des compensations tenant lieu de taxes pour l'année 2007, pour les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Réception d'un état de dépôt en date du 12 novembre 2007, d'un montant de 13 866.14\$, représentant la quote-part du gouvernement du Québec en intérêts, relativement au programme PADEM.

- **Ministère du Conseil exécutif**

Le Ministère nous indique que l'Ordre national du Québec procède actuellement à l'appel de candidatures touchant les nominations de 2008. Ce prix constitue la plus rare et la plus prestigieuse distinction remise par l'État québécois. La période de mise en candidature a lieu du 15 septembre au 16 novembre 2007.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Le Ministère nous indique que les modalités d'application de Climatsol, le nouveau programme d'aide à la réhabilitation de terrains contaminés situés dans les municipalités du Québec sont maintenant connues et la date limite pour faire une première demande d'aide financière a été fixée au 1^{er} novembre 2007.

- **Ministre des Finances**

Le Ministre des Finances nous indique que la demande d'augmentation de l'exonération des pompiers volontaires a été refusée, car il serait difficile pour le gouvernement de justifier une aide fiscale si généreuse uniquement aux bénévoles des services d'urgence pendant que d'autres types de bénévoles offrent des services publics très précieux aux Canadiens et Canadiennes sans être reconnus en vertu de la LIR.

- **Ministère des Transports**

Réception d'un état de dépôt en date du 30 septembre 2007, d'un montant de 36 999\$ représentant le deuxième versement du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Réception d'un état de dépôt en date du 25 octobre 2007, d'un montant de 24 872\$, représentant le 4^e versement de l'aide financière au transport adapté.

Réception d'un communiqué de presse en date du 30 octobre 2007 intitulé « Travaux d'asphaltage sur la route 153 à Sainte-Thècle » indiquant que des travaux d'asphaltage auront lieu sur la route 153, à Sainte-Thècle, sur 6km, du 31 octobre au 13 novembre 2007. Ces travaux entraîneront sur 1 km à la fois la fermeture d'une voie sur deux entre la rue Vallée et la limite municipale.

- **Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Mauricie**

L'Agence nous indique qu'il est maintenant le temps de s'inscrire à la recertification pour tous les premiers répondants de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Cette recertification se fera sur 8h, dans une seule journée, et portera principalement sur les nouvelles normes en RCR. L'inscription doit être faite au plus tard le 26 octobre 2007, à 17h.

Réception de l'info-lettre « Le Résolu », volume 2, numéro 18, du 29 octobre 2007 traitant entre autres de l'inauguration de la chambre Desjardins qui a eu lieu le 3 octobre 2007 au Centre multiservice Foyer de Sainte-Thècle. Cette chambre de soins palliatifs est réservée à la clientèle externe âgée de 18 ans et plus.

- **Alliance des télécommunicateurs**

On nous informe que les régions du Québec desservies par l'indicatif régional 418 verront l'arrivée de la composition locale à 10 chiffres à compter du 21 juin 2008 et cette composition locale permettra également la mise en service d'un nouvel indicatif, le 581, dans ce territoire dès septembre 2008.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

Réception du bulletin d'information « Mini-Scribe », volume 16, numéro 10, nous indiquant que le mois de novembre est le mois durant lequel le directeur général doit préparer une liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité qu'il remettra au conseil en décembre. Aussi, nous rappelle qu'il est temps de ramoner les cheminées. À noter que la municipalité prête gratuitement des brosses pour nettoyer les cheminées aux résidents de la municipalité.

- **Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice**

Réception d'une invitation au Congrès 2007, de l'AFVSM qui aura lieu à l'Auberge Lac-à-l'Eau Claire de Saint-Alexis-des-Monts qui aura lieu le 15 novembre 2007. Un dépliant expliquant le programme de la journée est joint à cette invitation.

- **Association québécoise du transport et des routes (AQTR)**

L'AQTR nous invite à soumettre un dossier de candidature pour l'édition 2008 du Prix AQTR Sécurité routière, si la municipalité a effectué des interventions en sécurité routière qui méritent d'être signalées. Les prix seront remis lors du 43^e Congrès annuel de l'AQTR en avril 2008.

- **Association du transport écolier du Québec**

L'ATEQ nous indique que sa 20^e édition de la campagne de sécurité dans le transport scolaire se tiendra partout au Québec, du 4 au 15 février 2008. L'ATEQ met donc à notre disposition le visuel de la campagne en format jpeg pour fin de reproduction sur des panneaux pouvant être installés à proximité des écoles et aux entrées et sorties de la municipalité.

- **Centraide Mauricie**

Réception du bulletin d'information « Les nouvelles de Centraide Mauricie », volume 8, numéro 2, de septembre 2007 nous indiquant que l'objectif de la campagne de financement de 2007 est fixé à 1 250 000\$.

- **Centre d'expertise hydrique du Québec**

On nous indique que le 3 mai 2007, la Direction de la sécurité des barrages a effectué une visite de vérification du barrage du Lac du Jésuite et selon les nouveaux renseignements recueillis, l'état global du barrage passe de très bon à acceptable.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant**

CGER désire nous informer qu'à la demande de la CSST, il procédera à la vérification des grillages de sécurité des bennes quatre saisons et des épandeurs au cours de l'automne, et ce, afin de s'assurer qu'ils répondent bien aux normes en vigueur.

CGER désire nous informer que la pose des pneus d'hiver sur les véhicules débutera dans les prochaines semaines et nous invite à planifier conjointement avec notre atelier de mécanique, le changement des pneus sur les véhicules qui nécessitent des pneus à traction d'hiver.

- **Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan**

Réception d'un communiqué en date du 12 octobre 2007 intitulé « La vaccination, la meilleure prévention » nous indiquant que le Centre de santé se prépare à faire la tournée des municipalités à partir du 5 novembre. La vaccination est offerte gratuitement, sur rendez-vous, aux enfants de 6 à 23 mois ainsi qu'à leur famille immédiate, mais aussi aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes présentant des problèmes de santé chronique. Pour prendre rendez-vous, contactez le 365-7556 poste 5705. La vaccination des personnes de 60 ans et plus se fera à la salle de l'âge d'or de Sainte-Thècle, le lundi 12 novembre prochain et celles des enfants se fera le lundi 5 novembre et le samedi 17 novembre au CLSC à Saint-Tite.

Le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan invite le maire à l'ouverture de la chambre Desjardins, chambre de soins palliatifs dédiée à la clientèle externe de 18 ans et plus, qui aura lieu le 3 octobre 2007, à 14h30, au Centre multiservice Foyer de Sainte-Thècle.

Réception du bulletin d'information « Saviez-vous que? », d'octobre 2007, contenant des extraits tirés du rapport annuel 2006-2007.

- **CLD Mékinac**

Le CLD nous transmet des informations sur la « mesure soutien au travailleur autonome » qui a pour but de stimuler le démarrage d'entreprises. Avec ce programme, une aide financière de 320,00\$ pour une période maximale de 52 semaines pourra être versée le temps que le promoteur atteigne l'autonomie sur le marché du travail. Pour de plus amples informations, contactez Marie-Pierre Maurais, au CLD Mékinac, au 365-6365, poste 120.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

La CPTAQ nous indique qu'elle suspend son délibéré dans le dossier de monsieur Éric Moreau concernant la piste de motocross, car aucune nouvelle demande n'a été faite à ce jour pour renouveler l'autorisation.

Réception de l'orientation préliminaire de la demande de monsieur Guy Trudel qui désire être autorisé à aliéner en faveur d'un acquéreur éventuel, un emplacement d'une superficie approximative de 26,6 hectares, étant une partie du lot 76, de la municipalité de Sainte-Thècle. La Commission considère que cette demande devrait être autorisée, principalement par respect d'équité, en raison des décisions rendues sur les propriétés voisines au nord et au sud du terrain faisant l'objet de la demande.

- **Conférence régionale des élus de la Mauricie**

Réception d'un communiqué en date du 25 octobre 2007 intitulé « La Mauricie, notre région d'appartenance! – Lancement d'un mouvement de promotion sans précédent » invitant les entreprises privées, les municipalités et les organisations de tous les secteurs d'activité à ajouter à leur papeterie corporative et à leurs outils promotionnels une signature unique, un visuel qui nous distingue et témoigne de notre fierté d'appartenir à la Mauricie.

- **Coopérative de développement Centre-du-Québec/Mauricie**

Réception du bulletin d'information « Le Lien-Coop » d'octobre 2007 traitant du fonds de développement coopératif Desjardins de la Mauricie qui a été créé dernièrement et qui vise à d'abord à soutenir le démarrage de coopératives créatrices d'emplois en Mauricie en offrant une aide financière pouvant atteindre jusqu'à 5 000\$.

- **CSST**

La CSST nous indique que la protection des travailleurs bénévoles dont la municipalité a la responsabilité est maintenant active et pour la période du 1^{er} mars 2007 au 15 mars 2008.

Réception de l'avis de recalcul du taux personnalisé indiquant que le taux passe de 2,43\$ à 2,39\$ pour le reste de l'année 2007.

Réception de la décision de classification pour l'année 2008. Le taux de prime, qui sera de 2,57\$, tient compte des antécédents de l'entreprise en matière de lésions professionnelles.

- **Fédération des caisses Desjardins du Québec**

Desjardins nous indique que les participants au régime collectif détenant des solutions de placement Diapason auront, à compter du 15 octobre 2007, un rabais sur les frais de gestion de 10%.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

Réception d'un communiqué en date du 24 octobre 2007 intitulé « Gain de la FQM : la péréquation profitera aux municipalités dévitalisées » indiquant que la FQM souhaitait, lors des négociations sur le pacte fiscal 2007-2013, que la péréquation, qui vise à permettre aux municipalités d'assurer des services de qualité à leurs citoyens, soit augmentée substantiellement et passe de 36,5 à 60 millions de dollars et propose que la dernière part des 60 millions de dollars, soit 17,1 millions de dollars, revienne aux municipalités dévitalisées. Ce gain de la FQM met la table pour le Forum sur les municipalités dévitalisées qui aura lieu le 16 novembre 2007. Annexe « A »

Réception d'un communiqué Dernière heure intitulé « Non à la fusion forcée des associations municipales – La FQM dénonce le coup de force de la ministre Normandeau et convoque d'urgence les membres du conseil d'administration » ou la FQM dénonce l'ingérence de la ministre des Affaires municipales et des Régions qui a pris parti en faveur d'une seule association municipale en annonçant sa volonté de voir la FQM être fusionnée à l'autre association municipale (UMQ).

Réception d'un communiqué Dernière heure intitulé « Possibilité pour les municipalités d'imposer des droits aux carrières et sablières » indiquant qu'une nouvelle entente, conclue dans le cadre du Partenariat fiscal et financier avec les municipalités, prévoit que les municipalités pourront imposer des droits aux exploitants de carrières et de sablières qui ne sont pas situées sur des terres publiques, et ce, afin de financer les travaux de réparation des dommages causés aux voies municipales par l'exploitation de ces sites. Annexe « B »

Réception du rapport d'activités 2006-2007 de la FQM ainsi que du rapport d'activités 2006-2007 du comité de liaison Hydro-Québec – FQM.

- **Femmes de Mékinac**

Réception de la programmation des activités de novembre et décembre.

- **Maison des familles de Mékinac**

La Maison des Familles nous informe du début de l'édition 2007-2008 du projet Boîte à

Cadeaux qui vient en aide aux familles à faible revenu de la MRC de Mékinac en leur offrant la possibilité de donner aux enfants la chance d'ouvrir un cadeau pour Noël. Des bulletins d'inscription sont disponibles à la municipalité et l'inscription doit être faite du 5 au 15 novembre.

- **MRC Mékinac**

Réception du rapport final 2007-2008 de notre projet du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier concernant l'ajout de gravier sur les chemins du Lac du Jésuite, du Canton LeJeune et Joseph St-Amant.

Réception du dépôt du rôle d'évaluation de la municipalité qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Il y aura une augmentation moyenne de 50% de la valeur d'évaluation des propriétés de la municipalité.

Réception de la subvention de 30 000\$ représentant le versement final de la subvention dans le cadre du Programme de mise en valeur du milieu forestier, volet II, année 2007.

Réception d'un avis de conformité du règlement numéro 251-2007 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Thècle.

Réception du règlement 2007-147 décrétant le schéma d'aménagement et de développement révisé et remplaçant le règlement 2007-146.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

La MMQ désire nous informer qu'à compter du 27 septembre, elle aura son propre site Internet, www.mutuellemmq.com, nous proposant un espace réservé aux membres ainsi qu'un accès exclusif aux différentes publications et dernières nouvelles de notre mutuelle.

Réception du bulletin d'information « info-PRÉVENTION », volume 5, numéro 3 nous renseignant sur les divers types de risques liés à la gestion de l'eau potable.

Réception du bulletin d'information « Flash MMQ » indiquant la façon de faire d'un aréna un lieu sécuritaire, autant pour les sportifs que pour les spectateurs.

- **Québec Municipal**

Réception d'un communiqué en date du 22 octobre 2007 intitulé « Québec – Prise en charge de 4400 ponts municipaux par le ministère des Transports » indiquant la création d'une nouvelle agence qui assurera la gestion de ces infrastructures ainsi que celle des viaducs et des ponts du réseau québécois. Annexe « C »

- **Réseau Biblio CQLM**

Réception du bulletin d'information « Messenger Express », volume 4, numéro 31, d'octobre 2007 traitant de la conversion à Unicorn et de la planification budgétaire nécessaire pour 2008.

- **SADC**

Le SADC nous transmet un avis d'élection par voie de collèges électoraux de la SADC qui aura lieu le lundi 5 novembre 2007, à 19h, à la SADC de la Vallée de la Batiscan, à Saint-Stanislas. Les postes d'administrateurs en élection sont dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'éducation et de la main d'œuvre, de l'industrie et du commerce, municipal, de la santé et des services sociaux et du tourisme.

- **Service d'achat pour les municipalités**

Le SAM désire nous informer qu'il compte maintenant 4 nouveaux partenaires offrant des économies aux municipalités, soit Educ Expert, dans le domaine des services-conseils en sécurité incendie, Jambette Évolujoux et Tessier Récréo-Parc, dans le domaine des équipements de terrains de jeux, et Les Voyages Laurier du Vallon, pour des vacances sur mesure.

- **Société de l'assurance automobile du Québec**

La SAAQ nous invite à déployer nos services policiers et d'incendie sur le terrain le mercredi 31 octobre de 16h30 à 20h30 à l'occasion de la fête de l'Halloween.

La SAAQ nous informe que suite à l'entrée en vigueur, le 15 juin 2007, du Règlement sur les heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds, une période éducative qui se terminait le 30 juin 2007 avait été convenue. Toutefois, étant donné les changements importants et leurs impacts pour l'industrie du transport au Québec, cette période a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2007. À compter du 1^{er} novembre 2007, seules les nouvelles règles devront être respectées.

- **Société d'habitation du Québec**

La SHQ désire nous informer de son approbation du programme municipal décrit dans le Règlement numéro 248-2007 adopté par la municipalité le 28 mars 2007, dans le cadre du programme Logement abordable Québec – volet privé et nous informe que cette approbation est rétroactive au 31 mai 2007.

- **Sûreté du Québec**

Réception de coupes-herbes qui ont été saisis par la Sûreté du Québec et qui n'ont pas été réclamés. La Sûreté nous les remet donc gratuitement.

- **Union des municipalités du Québec**

Réception d'un communiqué en date du 11 octobre 2007 intitulé « Plan québécois des infrastructures – Une très bonne nouvelle pour le monde municipal » nous indiquant que l'investissement de 620 millions de dollars par année pour cinq ans dans les infrastructures municipales permettra notamment de combler une bonne partie du déficit des infrastructures et de mettre aux normes les réseaux d'égout et d'aqueduc. Annexe « D »

Réception d'un communiqué en date du 22 octobre 2007 intitulé « Ponts municipaux – Le gouvernement reprend la responsabilité des ponts des municipalités de moins de 100 000 habitants ». Annexe « E »

- **Union des producteurs agricoles de la Mauricie**

Réception d'une invitation pour la conférence de presse qui aura lieu le mercredi 24 octobre 2007 à 10h30, à la Ferme Bouthec inc., dans le cadre du lancement du site Internet du projet de Mise en valeur de la biodiversité des cours d'Eau en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière des Envies.

Rés. 2007-11-320: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-321: Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2007 au montant de 158 179.85 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Une copie de l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2007 est remise aux membres du conseil municipal ainsi qu'un estimé des résultats prévus pour la fin d'année 2007 et les travaux de voirie réalisées depuis le début de l'année.

Questions de l'assistance

Demande de André Beaudoin pour les chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle d'autoriser la FADOQ à prêter leurs locaux aux chevaliers de Colomb pour un souper aux huîtres.

Rés. 2007-11-322 : Autorisation de sous-location d'un local à l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que les Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle désire faire un souper aux huîtres pour leurs membres, le 17 novembre 2007;

CONSIDÉRANT que la salle Aubin est occupée à cette date;

CONSIDÉRANT que la F.A.D.O.Q. est disposée à leur prêter leurs locaux de l'Hôtel de Ville pour cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise la F.A.D.O.Q. à prêter leurs locaux de l'Hôtel de Ville au Chevalier de Colomb pour leur souper aux huîtres le 17 novembre 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Madame Jeannine Bordeleau demande de faire le déneigement du trottoir sur la rue Saint-Jacques à partir du numéro civique 191 jusqu'à l'intersection de la rue Bédard.

Monsieur Reynald St-Amand demande si les organismes locataires de l'Hôtel de Ville peuvent sous-loués leurs locaux.

Alain Vallée, maire, fait lecture du rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2006

RECETTES

TAXES MUNICIPALES 1 393 716

AUTRES RECETTES

Paiements tenant lieu de taxes:

- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer 92 522

Recettes de sources locales

- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation 333 727

Transferts:

- assainissement des eaux, entretien du réseau routier, 438 615

TOTAL DES RECETTES: 2 258 580

DÉPENSES

Administration générale 381 078

Sécurité publique 269 201

Transport 666 486

Hygiène du milieu	319 593
Santé et bien-être	14 879
Urbanisme, mise en valeur territoire	48 748
Loisirs et culture	222 376
Frais de financement, remboursement de capital	265 576
Immobilisations	28 773

TOTAL DES DÉPENSES: **2 216 710**

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE **41 870**

SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2006 **53 604**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2006 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

EXERCICE FINANCIER 2007

L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2007 permet de constater que les revenus dépasseront les dépenses d'environ quarante de mille dollars (40 000\$). La Municipalité de Sainte-Thècle disposera un surplus accumulé au 31 décembre d'environ 90 000 \$.

Voirie: Madame Julie Boulet, ministre des transports, a accordé à notre municipalité une subvention de 65 000 \$ pour l'amélioration du chemin du Canton-de-LeJeune.

Dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, nous avons obtenu une subvention au montant de 30 000 \$ pour améliorer le chemin reliant notre municipalité à celle de Saint-Joseph de Mékinac.

Construction : Depuis le 1^{er} janvier 2007 jusqu'à ce jour, 180 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 1 962 000 \$. Sur ce nombre, il y a 7 constructions soient 5 résidences et 2 chalets. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec en vue de l'obtention d'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Eau potable : Le conseil est à préparer une étude pour la mise à niveau du réseau d'eau potable de la municipalité dont le coût s'élèvera à environ 465 000 \$ lequel sera subventionné en partie par les gouvernements.

Développement économique: Suite au forum économique du 20 novembre 2006, diverses actions ont été entreprises par des promoteurs comme: le démarrage de Gestion International T. Inc. dans l'ancienne usine de Groleau Inc., la création de Mékinac Nature et la construction d'un centre d'hébergement privé.

Programme de revitalisation: La Municipalité de Sainte-Thècle a adopté en 2004 un règlement permettant un remboursement de taxes à tout propriétaire d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tout propriétaire d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment.

Développement domiciliaire: La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2007:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	10 539.00 \$	5 269.50 \$	15 808.50 \$
CONSEILLER	3 513.00 \$	1 756.50 \$	<u>5 269.50 \$</u>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			47 425.50 \$

LA MASSE SALARIALE POUR LES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 287 150 \$

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2007	intérêts	capital
Intérêt emprunt garage incendie	2 010 \$	2 000 \$

Intérêt emprunt monte-personne	4 500 \$	3 600 \$
Intérêt emprunt - CLE	6 550 \$	9 000 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	22 060 \$	70 700 \$
Intérêt rue Charles-Audy	4 500 \$	4 000 \$
Intérêt Achat terrain	3 500 \$	
Intérêt emprunt – PADEM	10 500 \$	13 175 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	52 150 \$	69 625 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	105 770 \$	172 100 \$
Coût annuel par personne: 287 870 \$ divisé par 2 481 =		112.00 \$

DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)	40 400 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	80 200 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	145 400 \$
Emprunt municipalité - aqueduc	417 734 \$
Emprunt rue Charles-Audy	86 757 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	213 740 \$
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	984 231 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	1 089 760 \$

Total de la dette à long terme	2 073 991 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008-2009-2010

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 132 988 700 \$.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	100 000 \$
Réfection de trottoirs	150 000 \$
Mise à niveau des infrastructures d'eau potable	465 000 \$
Achat d'un camion citerne pour le service incendie	150 000 \$

ORIENTATIONS POUR 2008

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie. Il nous reste 2 ans pour atteindre l'objectif.

Le conseil travaillera à diversifier l'économie local, suite au forum sur le développement économique. Les actions priorisées seront: l'exclusion de la zone agricole du pourtour du lac des Chicots, la construction d'une bâtisse communautaire et des

glissades d'hiver au parc Saint-Jean-Optimiste, l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan, l'installation de panneaux aux entrées de la municipalité et l'installation de panneaux identifiant les commerces et industries de Sainte-Thècle.

Depuis 1989, le budget de la voirie a été en grande partie utilisé à l'amélioration des chemins en zone rurale ; donc, en 2008 la priorité sera les trottoirs et les rues du secteur urbain.

Alain Vallée, maire

Rés. 2007-11-323: Distribution du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'envoi du rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, par la poste, à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, tel que stipulé dans l'article 955 du Code municipal, sixième alinéa.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-324 : Refinancement du règlement 21-91 pour un emprunt de 132 100 \$

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc., pour un emprunt de 132 100 \$ par billets en vertu du règlement numéro 21-91 au prix 98,049 échéant en série 5 ans comme suit :

23 700 \$	4,25 %	13 novembre 2008
24 900 \$	4,30 %	13 novembre 2009
26 400 \$	4,45 %	13 novembre 2010
27 800 \$	4,50 %	13 novembre 2011
29 300 \$	4,90 %	13 novembre 2012

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-325 : Opération nez rouge/demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite du comité organisateur d'Opération Nez Rouge pour offrir un service de raccompagnement à la population du territoire de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 100 \$ à Opération nez rouge pour l'organisation de cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-326 : Sûreté du Québec et Maison de la Famille du GENP/Demande de souscription pour «La boîte à cadeaux»

CONSIDÉRANT que la Maison de la Famille et le Centre d'action bénévole recueillent des jouets et des articles pour les familles défavorisées de Mékinac;

CONSIDÉRANT l'implication de la Sûreté du Québec qui sollicite un don par le biais de l'association «La boîte à cadeaux»;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle alloue une somme de cent dollars (100\$) pour «La boîte à cadeaux».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-327 : CLD de Mékinac commandite de commandite pour le Talent Show

CONSIDÉRANT la demande de commandite du CLD de Mékinac pour organisation du Talent Show à la salle Aubin le 10 novembre 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 100 \$ au CLD de Mékinac pour la soirée du Talent Show.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-328 : Déneigement 2007-2008/Cours de l'Hôtel de ville, du garage municipal, de la caserne et de la Coop santé, garage au côté de la Coop, les trottoirs et travaux divers

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des prix à l'heure pour les travaux de déneigement décrits ci-après:

- 1° Cour de la caserne (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 2° Cour de l'hôtel de ville (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 3° Cour du garage municipal (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 4° Entrée du garage au côté de la Coop santé (Lorsqu'il y aura plus de 2 pouces de nouvelle neige)
- 5° Patinoire et stationnement du Centre de loisirs Éric Bédard (Sur appel)
- 6° Site des étangs (Sur appel)
- 7° Chemin des pompes à égout (Sur appel)
- 8° Chemin des sources (Sur appel)
- 9° Bornes-fontaines (Sur appel)
- 10° Élargissement des rues (Sur appel)
- 11° Déneigement et foulage des conteneurs de vidanges (Sur appel)
- 12° Déneigement de la cour de la Coopérative Solidarité santé de Sainte-Thècle (Lorsqu'il y a plus de 2 pouces de nouvelle neige)

13° Déneigement du trottoir des rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Gabriel, Saint-Joseph et Masson

a) Les entrepreneurs suivants sont invités à déposer la liste et la description de leur machinerie accompagnée des taux horaires pour leur utilisation afin d'effectuer les différents travaux de déneigement avant le 16 novembre 2007 à 15 heures: Georges Paquin Excavation, Réjean Dontigny, Bertrand Cloutier et Jean-Maurice Lecours.

b) L'inspecteur municipal est chargé de faire un partage des travaux en tenant compte : des prix soumis pour l'utilisation de la machinerie, la disponibilité des entrepreneurs et de la machinerie adéquate pour chacun des travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-329 : Fourniture et livraison d'huile à chauffage

CONSIDÉRANT que les fournisseurs d'huile à chauffage ne veulent pas soumettre un prix fixe pour la fourniture et la livraison d'huile à chauffage ;

CONSIDÉRANT qu'il y a, dans notre localité, deux fournisseurs d'huile à chauffage, soit, Esso (Pétroles Henri Germain Inc.), Pétro Canada (Jean-Claude Magny);

CONSIDÉRANT qu'il y a trois emplacements municipaux à desservir, soit, l'hôtel de ville, la caserne du service des incendies et le garage municipal ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le prix soit demandé à chacun des fournisseurs par le directeur général et que celui qui a fourni le meilleur prix soit autorisé à fournir et livrer l'huile à chauffage aux trois endroits mentionnés plus haut, savoir, hôtel de ville, caserne du service des incendies et garage municipal, à partir du 4 décembre 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Plan d'action pour le développement économique

Alain Vallée, maire, présente les actions qui seront priorisées suite au forum du 20 novembre 2006 sur le développement économique de notre municipalité soient :

- Exclusion de la zone agricole ou une utilisation autre que l'agriculture du pourtour du lac des Chicots qui permettra la construction de résidences ou de fermettes sur des terrains adjacents au lac.
- La construction d'une bâtisse communautaire sur le parc Saint-Jean-Optimiste.
- Aménagement de glissades d'hiver avec remonte pente au parc Saint-Jean-Optimiste.
- Aménager une promenade allant au moulin Magnan sur la rue Magnan avec une bâtisse pour présenter des expositions.

- Changer les panneaux aux entrées de Sainte-Thècle.
- Installer des panneaux identifiant les commerces et industries de la municipalité.

Divers intervenants seront sollicités pour réaliser ces actions : la MRC et le CLD de Mékinac, la Caisse Populaire, les commerçants, les entrepreneurs et la population.

Rés. 2007-11-330 : Panneaux aux entrées de la municipalité

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Sainte-Thècle désire installer des panneaux représentant sa localité sur les trois routes d'entrées de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le conseil estime le coût de fabrication de ces panneaux à environ 10 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac une aide financière pour la confection et l'installation de panneaux identifiant notre municipalité qui seront placés sur les axes routiers aux entrées de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Panneaux pour annoncer les commerces et industries de la municipalité

Le conseil évaluera les besoins réels de signalisation, vérifiera avec le Ministère des Transports les conditions pour l'installation de ces panneaux et fera un rencontre avec les commerçants et entrepreneurs pour leur soumettre des propositions et recueillir leurs commentaires.

Rés. 2007-11-331 : PG Systèmes d'Information/Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2008

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle renouvelle les contrats d'entretien et soutien des applications avec la compagnie PG Systèmes d'Information pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 au montant de 7 007.93 \$, taxes incluses, pour les financiers et 2 523.99 \$, taxes incluses, pour la gestion du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-332 : Personnel du bureau/Augmentation de la paie hebdomadaire

CONSIDÉRANT que le bureau municipal est ouvert 35 heures par semaine;

CONSIDÉRANT la résolution 2000-01-13 par laquelle le directeur général et la directrice générale adjointe sont rémunérés pour 36 heures semaines pour compenser pour les heures faites en dehors des heures normales de bureau ;

CONSIDÉRANT que de plus en plus d'heures sont faites en dehors des heures normales de bureau par le directeur général et la directrice générale adjointe ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement qu'à compter du 1^{er} janvier 2007 la paie hebdomadaire de Louis Paillé directeur général et de Valérie Fiset directrice générale adjointe, soit augmentée d'une heure et trente minutes passant de 36 heures à 37.5 heures afin de compenser une partie des heures faites en dehors des heures normales de bureau, notamment: assemblées, comités, etc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-333 : CLD de Mékinac don d'ameublement de bureau

CONSIDÉRANT que le CLD de Mékinac cède à la municipalité de Sainte-Thècle les équipements de bureau utilisés par l'agent de développement culturel en compensation du loyer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'ameublement de bureau donné par le CLD de Mékinac et équiper le bureau municipal avec ces équipements.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-334 : Remboursement des frais engagés par la municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT qu'en 2006, le gouvernement du Québec a mis en place un nouveau régime de fiscalité municipale des exploitations agricoles ;

CONSIDÉRANT que ce régime est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007 ;

CONSIDÉRANT que pour l'instauration de ce nouveau régime, le gouvernement s'est engagé à rembourser les municipalités pour les frais découlant de l'adaptation des systèmes informatiques servant à l'établissement de l'émission des comptes de taxes ;

CONSIDÉRANT que selon l'information véhiculée, lors de la mise en place du régime, les municipalités recevraient la totalité des frais engagés par elles, dans le cadre de ce nouveau régime ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a été remboursée à seulement trente neuf (39) pourcent des coûts reliés aux modifications des progiciels de taxation municipale ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a été obligée de se doter de ce nouvel outil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la

démarche de la MRC de Mékinac dans sa demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, ainsi qu'au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Laurent Lessard, de revoir les modalités de remboursement aux municipalités du Québec, afin qu'elles puissent recevoir la totalité des frais engagés dans le cadre du nouveau régime de fiscalité municipale des exploitations agricoles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-335 : Fondation de la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle/ conditions pour l'achat du terrain de Marché Baril et Frères Inc.

CONSIDÉRANT la résolution 2007-06-181 pour l'achat du terrain lot 86-35-P de Marché Baril et l'entente prise avec la Fondation de la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle nous clarifie les conditions stipulées dans leur résolution du 7 juin 2007 et nous demande de les entériner ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les conditions de la Fondation de la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle comme suit :

- Si la Municipalité revend le terrain (lot 86-35-P), elle doit remettre à la Coopérative de solidarité santé de Sainte-Thècle un montant au prorata du prix de vente jusqu'à concurrence de la somme 32 000 \$.
- Le stationnement mitoyen doit être enlevé sur le terrain sur lequel est locataire la Coopérative.
- Le stationnement doit être exclusif à la Coopérative.
- La Coopérative doit avoir un droit de regard sur l'utilisation des terrains achetés de Marché Baril et Frères Inc et celui que la Coopérative loue de la municipalité.
- Une entrée indépendante devra être aménagée pour accéder au terrain acheté de Marché Baril et Frères Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. : 2007-11-336 : Rénovation du garage acheté de Marché Baril et Frères Inc

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire louer un garage sur le terrain acquis de Marché Baril et Frères Inc.;

CONSIDÉRANT que des rénovations doivent être effectuées afin de rendre ce garage plus accessible à la location;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux suivants au garage acheté de Marché Baril et Frères Inc. soient :

- Rehausser et changer la porte de ce garage et installer un ouvre porte électrique

Les portes Ro-Ma Inc.	(Porte)	1774.68 \$
	(ouvre porte)	825.00 \$
 - Travaux exécutés par les
Employés municipaux (1 journée à 2 personnes) 500.00 \$
 - Installer trois (3) radiateurs électriques pour chauffer cette bâtisse

Daniel Durocher, électricien	(3 radiateurs électriques)	1 500.00 \$
------------------------------	----------------------------	-------------
- Plus les taxes

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-337 : Demande de CTA Mékinac pour l'utilisation d'une partie du garage municipal durant la période hivernal pour le stationnement de minibus

CONSIDÉRANT la demande du CTA de Mékinac de disposer d'un espace au garage municipal pour remiser leur minibus pour la saison hivernale ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a acquis de Marché Baril et Frères Inc. un terrain avec un garage sur la rue Lacordaire qui pourrait abriter les deux minibus du CTA Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer au CTA Mékinac un emplacement dans le garage de la rue Lacordaire afin d'y remiser les deux (2) minibus, la nuit, aux conditions suivantes:

Période: Entre le 1^{er} décembre 2007 et le 31 mars 2008.

Coût: 500.00 \$ par mois, taxes en sus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-338 : Demande d'une lettre d'appui du Député Jean-Yves Laforest

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appui le député Jean-Yves Laforest dans sa démarche afin que le gouvernement conservateur annule la compression de 50% au budget d'Emploi d'Été Canada et envoie à cet effet une lettre d'appui.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-339 : Québec municipal / adhésion 2008 au service internet

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adhère au service internet pour l'année 2008 de Québec municipal au coût de 313.36\$ taxes incluses

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-340 : Démission de Carole Gagnon Lafontaine comme brigadière scolaire

CONSIDÉRANT que la lettre de démission de Carole Gagnon Lafontaine comme brigadière scolaire en raison de son déménagement à Saint-Mathieu du Parc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte la démission de Carole Gagnon Lafontaine comme brigadière scolaire.
- Affiche le poste de brigadier scolaire tel que prévu par la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de Mékinac Nature / aide aux nouvelles entreprises

Le conseil reporte cette demande au mois de décembre 2007

Réjean Vandal /don de son réseau d'eau potable

Monsieur Réjean Vandal demande une rencontre avec le maire avant de prendre une décision sur ce sujet.

Rés. 2007-11-341 : Service d'incendie / achat d'un habit de pompier pour Martin Dessureault

CONSIDÉRANT que la municipalité a engagé Martin Dessureault comme pompier volontaire et que ce dernier ne dispose pas d'habit de pompier;

CONSIDÉRANT la soumission de Aréo-Feu pour l'achat d'un habit de pompier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter un habit de pompier de Aréo-Feu au montant de 1 407.28 \$ taxes incluses pour le pompier Martin Dessureault.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-342 : Rencontre sociale des élus et des employés de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle organise une rencontre sociale le 15 décembre 2007 à 17 heures au Club de Ski de fond le Geai Bleu avec les membre du conseil, les employés municipaux, les pompiers et les bénévoles des la bibliothèque municipale. Le souper sera préparé par la Boulangerie Germain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-343 : Michel Trudel demande d'autorisation d'épandre de la chaux calcique sur les lots municipaux

CONSIDÉRANT la résolution 2007-10-295, Michel Trudel nous demande par son agronome l'autorisation d'épandre de la chaux calcique sur les lots municipaux ;

CONSIDÉRANT que le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs nous informe que l'épandage de chaux agricole naturelle n'est pas visé par l'interdiction d'épandage à l'article 26 du règlement sur le captage des eaux souterraines, l'application de chaux demeure interdite à l'intérieur de l'aire de protection immédiate ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Michel Trudel à épandre de la chaux calcique (5tm/ha) sur les lots 100-A-B-C et 99-A appartenant à la municipalité seulement dans l'aire de protection éloignée des prises d'eau potable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-344 : Daniel Lavoie demande d'appui à sa requête devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec

CONSIDÉRANT que Daniel Lavoie désire acheter une propriété au 1925, chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que cette propriété est située dans la zone agricole et que son usage actuel est résidentiel ;

CONSIDÉRANT que Daniel Lavoie désire utiliser le garage existant de cette propriété pour entreposer deux autobus scolaires donc faire un usage commercial;

CONSIDÉRANT que dans la municipalité, il existe des espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire cette demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande d'autorisation présentée par Daniel Lavoie auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le changement d'usage de la propriété du 1925 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle (lots 136-8-1 et 136-9).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-345 : Municipalité du Lac-aux-Sables demande d'aide financière pour l'installation d'une tour pour internet haute vitesse

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Lac-aux-Sables désire installer une tour pour l'accès à internet haute vitesse pour les gens du secteur Hervey Jonction ;

CONSIDÉRANT que cette tour sera installée sur un terrain de la Municipalité du Lac-aux-Sables au coût d'environ 9 700 \$;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens du secteur nord de Sainte-Thècle pourraient avoir accès à internet haute vitesse via cette tour ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Lac-aux-Sables demande une aide financière à la MRC de Mékinac dans le cadre du Programme Pacte rurale ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Lac-aux-Sables nous demande une participation financière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 1000 \$ à la Municipalité du Lac-aux-Sables pour l'installation d'une tour afin de desservir par internet haute vitesse les citoyens du secteur d'Hervey Jonction et la partie nord de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-346 : Pauline Lemay Cossette

CONSIDÉRANT la résolution 2007-05-145 du 7 mai 2007 par laquelle le conseil municipal avait accordée un délai d'un an pour rendre salubre la propriété de Madame Pauline Lemay Cossette ;

CONSIDÉRANT que sur la propriété de Madame Pauline Lemay Cossette le ménage a été fait et que la rénovation de la maison est terminée ;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal a visité les lieux et a constaté que les travaux de nettoyage et de rénovation sont complétés et conformes aux règlements municipaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle annule la poursuite intentée contre Madame Pauline Lemay Cossette pour cause d'insalubrité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaire en suspend :

a) TGV net/ Internet haute vitesse.

Nous poursuivons toujours les démarches concernant ce dossier.

b) Telus/interurbain gratuit avec Trois-Rivières et Shawinigan.

Le conseil a des discussions avec Telus et Bell à ce sujet.

c) Nomination au comité de diversification.

Rés. 2007-11-347 : Nomination d'un conseiller au comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que sur le comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac, notre municipalité a deux représentants soit le maire et un conseiller nommé par la municipalité ;

CONSIDÉRANT que depuis la démission de Daniel Allard comme conseiller municipal le 5 septembre 2007, la municipalité n'a pas de conseiller pour la représenter sur le comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Sainte-Thècle nomme Jacques Tessier, conseiller, comme représentant municipal sur le comité de diversification et de développement de la MRC de Mékinac en remplacement de Daniel Allard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

d) Nomination au comité de la bibliothèque municipale

Le conseil attend après l'élection du 2 décembre 2007 pour nommer un représentant au comité de la bibliothèque municipale

E) Forget Aubin / Plan de développement.

Le conseil attend l'offre de Forget Aubin concernant le plan de développement de notre municipalité.

Questions de l'assistance

M. Reynald St-Amand pose des questions sur la résolution 2007-10-210 du bulletin municipal, la vidange des fosses septiques, la demande d'agrandissement de la zone d'appel local avec Telus, la mise à niveau des infrastructures d'eau potable et sur internet haute vitesse.

Mme. Denise St-Amand informe le conseil que la visibilité est obstruée par des branches d'arbre à l'intersection de la route Marchand et le chemin Saint-Michel Sud.

Mme. France Déry demande des explications pour les autobus du Transport Adapté et sur l'achat de tables par la municipalité.

M. André Beaudoin demande par qui sera déneigé l'emplacement où seront logés les autobus du Transport Adapté.

Affaires nouvelles:

Rés. 2007-11-348 : Prolongement de la durée de travail des préposés aux travaux publics

CONSIDÉRANT la résolution 2007-10-296 par laquelle le conseil avisait les préposés aux travaux publics, que leurs services ne seront plus requis à partir de 17 h 00 le 9 novembre 2007;

CONSIDÉRANT qu'il reste encore des travaux municipaux à terminer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle prolonge la période de travail des préposés aux travaux publics de deux (2) semaines soit jusqu'au 23 novembre 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-349 : Remplacement d'Alain Vallée comme représentant municipal sur le conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'un représentant nommé par le conseil municipal pour siéger sur le conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que suite à la démission de Monsieur Alain Vallée du conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle, la municipalité n'a plus de représentant sur ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Monsieur Jacques Tessier, conseiller municipal, comme représentant de la municipalité pour siéger sur le conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle en remplacement de Monsieur Alain Vallée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-11-350 : Levée de la séance

À 21hres, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier